



BILAN STATIONNEL SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

Hammarbya paludosa (L.) Kuntze, 1891

Malaxide des marais, Malaxis des marais

Famille des Orchidacées

1. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE TAXON



Inflorescence d'*Hammarbya paludosa*
© D. Cartier (plfCBNNE)

Phénologie : J F M A M J J A S O N D

Chorologie : Circumboréale

Patrimonialité	Protection	Niveau de menace (catégorie UICN)
France	●	EN
Alsace	○	RE
Champagne-Ardenne	-	-
Lorraine	○	CR

RE : disparu
CR : en danger critique d'extinction
EN : en danger

Traits distinctifs / Risques de confusions

Le malaxis des marais est une petite plante herbacée (5 à 25 cm) entièrement vert-jaunâtre et donc particulièrement discrète. Elle présente un rhizome vertical portant deux pseudobulbes. Les feuilles (2-3) sont toutes basilaires et engainantes ; elles ont de plus pour caractéristique de produire des bulbilles à leur extrémité. L'inflorescence correspond à un épi grêle portant de 10 à 25 fleurs minuscules passant inaperçues (Lombard & Bajon, 2000).

Le malaxis des marais est le seul représentant de son genre en France métropolitaine. De plus, il possède une écologie très stricte et peut donc difficilement être confondu avec une autre orchidée.

Biologie

Le malaxis des marais est un géophyte rhizomateux. Cette plante des tourbières croît vers le haut avec les sphaignes et produit chaque année un nouveau tubercule au-dessus du précédent qui dépérit (Käsermann, 1999).

La reproduction est réputée entomophile sans pour autant connaître les pollinisateurs (Käsermann, 1999). Il est également fort probable que l'espèce se reproduise par voie végétative à partir des bulbilles développées sur les extrémités des feuilles tombant au sol et s'enracinant (Käsermann, 1999).

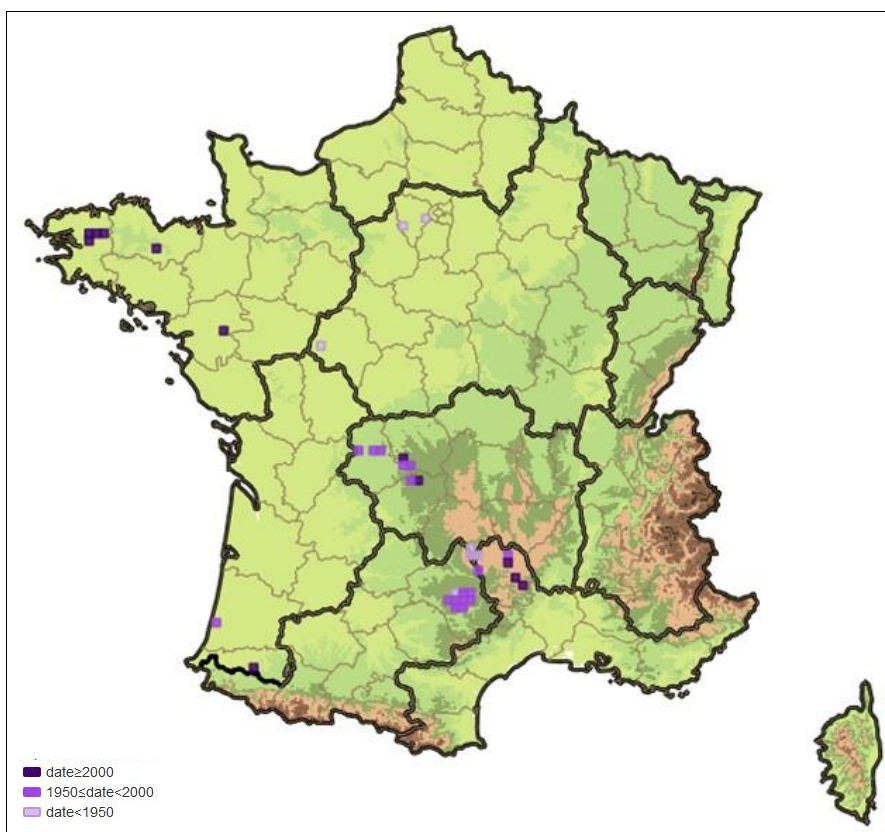
De plus, le malaxis des marais est une espèce dite « à éclipses » c'est-à-dire que d'une année à l'autre les effectifs de population peuvent être très variables.

Ecologie

Le malaxis des marais présente une écologie assez stricte et limitée aux tourbières acidiphiles à sphaignes. L'espèce est en particulier caractéristique des végétations hygrophiles de bas-marais des *Scheuchzerio palustris* – *Caricetea fuscae* Tüxen 1937. Elle peut également être observée dans les tourbières acidiphiles bombées de l'*Oxycocco palustris* – *Sphagnetes magellanici* Braun-Blanq. & Tüxen ex V. West., J. Dijk & Paschier 1946.

Répartition

Au niveau national, le malaxis des marais présente une répartition limitée au massif armoricain (qui accueille l'essentiel des populations nationales), au massif central et au massif vosgien.

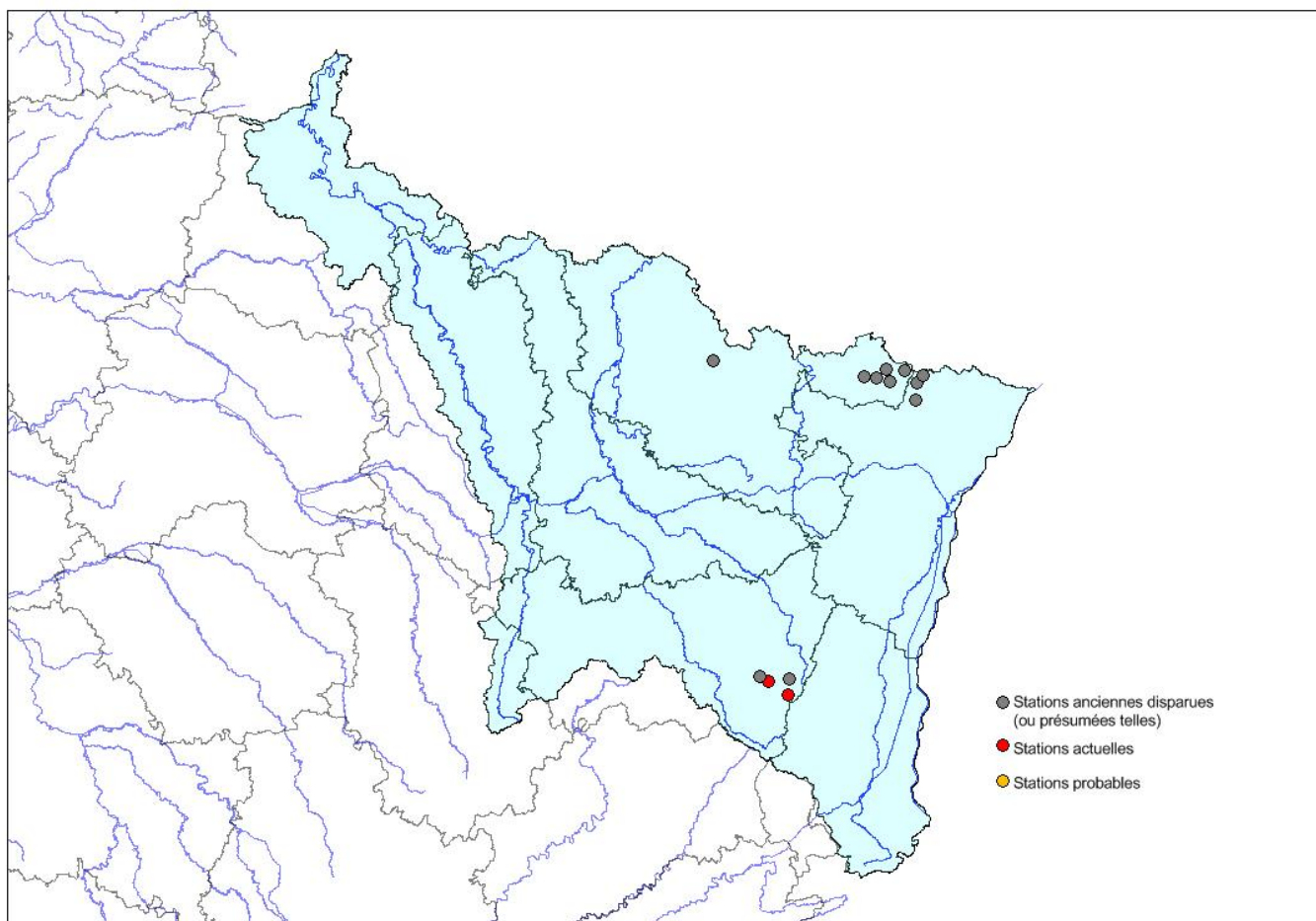


Répartition du malaxis des marais en France métropolitaine

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information national flore, faune, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale - © IGN 2013, BD Carthage - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v7.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

2. BILAN SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

Répartition



Répartition du malaxis des marais sur le bassin Rhin-Meuse

Sources : BD CARTHAGE, FLORA (CBNBP), TAXA (CBA, plfCBNNE)

A l'échelle du bassin Rhin-Meuse, la répartition du malaxis des marais est limitée à l'Alsace et à la Lorraine où il est cité dans trois secteurs :

- Une localité est mentionnée dans le Warndt (Godron, 1883) ;
- Une dizaine de localités est mentionnée dans les Vosges du Nord avec des stations parfois importantes de plus de cent pieds (Schultz, 1846 ; Kirschleger, 1857) ;
- Plusieurs stations étaient également connues des tourbières des Hautes Vosges (Berher, 1876 ; Issler, 1982).

Ainsi, bien que déjà considérée comme rare au XIX^e siècle du fait de son écologie stricte, cette discrète espèce présentait de belles populations et s'observait encore dans ses stations jusqu'au début du XX^e siècle (Muller, 2006). Elle a ensuite fortement régressé, probablement en lien avec la disparition et/ou la modification de son habitat et a été considérée comme disparue dans les années 1990 jusqu'à sa redécouverte dans les Hautes Vosges en 2000 par Mathé et Pierné à La Bresse (Muller, 2006) et en 2013 à Gérardmer (Schneider, 2014).

	Nombre total de stations connues	Datation		Localisation		Recherches 2016-2018			Evolution
		Stations anciennes (avant 2000)	Stations actuelles (après 2000)	Localités précisées (a minima un lieu-dit)	Localités non précisées	Stations recherchées / visitées	Stations revues	Stations présumées disparues	
57	7	7	0	5	2	1	0	1	↘
67	3	3	0	2	1	0	0	0	↘
88	10	8	2	10	0	2	1	0	↘
Bassin RM	20	18	2	17	3	3	1	1	↘

Tableau récapitulatif des stations connues d'*Hammarbya paludosa* sur le bassin Rhin-Meuse

20 stations de malaxis des marais ont été mentionnées sur le bassin Rhin-Meuse. Il s'agit pour l'essentiel de stations historiques datant du XIX^e ou début du XX^e siècle.

La discrétion de l'espèce et sa biologie en « éclipses » rendent difficiles sa recherche. Toutefois l'absence d'observations récentes sur ses stations historiques, bien qu'encore attractives pour certaines et donc régulièrement herborisées, conduit à considérer l'espèce comme disparue de la plupart de ses localités anciennes.

A l'heure actuelle, il ne persiste plus que 2 stations certaines, découvertes après 2000 dans les Hautes Vosges, à Gérardmer et à La Bresse.

A noter toutefois que ces récentes observations laissent espérer de possibles découvertes dans les années à venir.

Description, menaces et état de conservation des populations actuelles

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoires en cours
La Bresse – 88	2000	07/08/2017 (D. Cartier – plfCBNNE T. Hingray – CENL)	1 pied fleuri et 3 pieds non fleuris observés au niveau d'un bas-marais acidiphile géré par pâturage. L'espèce a fortement régressé depuis sa découverte en 2000 où l'on comptait plus de 100 pieds. L'hypothèse avancée serait une fermeture du milieu par la Molinie (CENL, 2016). Le site bénéficiait de nombreux statuts mettant en avant son intérêt floristique (ENS, ZNIEFF), mais pas de statut de protection jusqu'à la mise en place d'un plan de gestion par le CENL depuis 2016.	4	Surpiétinement, cueillette par les photographes et les amateurs d'orchidées Fermeture du milieu	Défavorable	Convention tripartite CENL / ONF / La Bresse	Plan de gestion
Gérardmer – 88	2013	07/08/2017 (D. Cartier – plfCBNNE T. Hingray – CENL)	La prospection menée en 2017 n'a pas permis d'observer <i>Hammarbya paludosa</i> sur la station de Gérardmer. Toutefois, son observation récente par T. et C. Schneider en 2013 et le maintien de son milieu, nous amène à classer cette population dans les stations actuelles et non dans les stations probables. 2 pieds ont été observés en 2013 dans un complexe tourbeux de bas marais et marais de transition. Le site ne semble bénéficier d'aucune gestion. Il est classé en ZNIEFF et en ENS mais ne bénéficie d'aucune protection.	2	Surpiétinement, cueillette par les photographes et les amateurs d'orchidées Fermeture du milieu	Défavorable	ZSC « Forêt domaniale de Gérardmer Ouest »	Néant

Compte-tenu de la sensibilité de l'espèce au piétinement, et de l'attrait qu'elle suscite, les localisations se limitent ici à l'échelle communale, dans le respect des préconisations de gestion conservatoire de l'espèce par le CEN Lorraine.

Les deux populations vosgiennes évoluent dans un milieu similaire de type bas-marais acidiphile du *Caricion fuscae* W Koch 1926.



Deux relevés phytosociologiques effectués dans ses stations vosgiennes sont présentés ci-après.

n° relevé	R1	R2
surface (m ²)	4	9
recouvrement strate herbacée (%)	80	45
recouvrement strate muscinale (%)	20	60
Espèces du <i>Caricion fuscae</i>		
<i>Carex echinata</i>	1	1
<i>Viola palustris</i>	1	1
<i>Parnassia palustris</i>	1	
<i>Carex nigra</i>		1
Espèces des <i>Scheuchzerio - Caricetea</i>		
<i>Menyanthes trifoliata</i>	2	2
<i>Comarum palustre</i>	1	
<i>Eriophorum angustifolium</i>	1	2
<i>Carex rostrata</i>	+	2
<i>Shagnum flexuosum</i>	3	2
<i>Sphagnum fallax</i>		2
Autres espèces		
<i>Molinia caerulea</i>	2	1
<i>Equisetum fluviatile</i>	+	+
<i>Drosera rotundifolia</i>	+	r
<i>Potentilla erecta</i>	1	
<i>Carex demissa</i>	+	
<i>Agrostis canina</i>		0
<i>Sphagnum auriculatum</i>		2
<i>Sphagnum angustifolium</i>		1

R1 : Denis Cartier et Thibault Hingray, 07/08/2017, La Bresse

R2 : Claudia et Thomas Schneider, 11/08/2013, Gérardmer (Schneider, 2014)

Responsabilité du bassin Rhin-Meuse

Globalement, à l'échelle du bassin Rhin-Meuse, le malaxis des marais est extrêmement menacé. Il a subi une très forte régression depuis le XIX^e siècle et il ne persiste à l'heure actuelle que deux stations certaines. La responsabilité locale en matière de conservation de l'espèce est donc très forte. L'espèce est par ailleurs considérée en danger critique d'extinction sur le territoire.

A noter également que l'espèce semble régresser sur l'ensemble du territoire métropolitain où elle est considérée en danger d'extinction. Cette responsabilité de conservation présente donc également une portée nationale forte.

Les deux stations vosgiennes sont de plus dans un état de conservation défavorable, avec des effectifs limités à quelques rares pieds. La protection et la gestion du site à La Bresse a été tout récemment enclenché, le suivi à venir de l'espèce permettra d'évaluer l'efficacité des mesures conservatoires mises en place.

Mesures conservatoires à envisager

Les mesures conservatoires à envisager afin de sauvegarder le malaxis des marais dans l'Est de la France sont :

- la mise en protection et la gestion du site de Gérardmer ;
- la lutte contre la fermeture du milieu par la Molinie ;
- le contrôle de la fréquentation des sites.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES



- Berher E., 1876. Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le département des Vosges. *Ann. Soc. Emul. Dép. Vosges*. **15 (2)** : 83-342.
- CENL, 2016. *La Bresse (88). Plan de gestion 2016-2021. Document confidentiel*. Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, 47 p. + annexes.
- Godron D.A. (†), 1883. *Flore de Lorraine*. (3^{ème} édition publiée par Fliche P. et Le Monnier G.). Nancy, N. Grosjean ; 2 vol. : XIX + 608 p., 506 p.
- Issler E., Loyson E. & Walter E., 1982. *Flore d'Alsace. Plaine rhénane, Vosges, Sundgau. Société d'Etude de la Flore d'Alsace*. 621 p.
- Käsermann C., 1999. *Hammarbya paludosa (L.) Kuntze. Fiches pratiques pour la conservation. Plantes à fleurs et fougères*. OFEFP, CPS, CRSF, PRONATURA. <https://www.infoflora.ch/fr/> (consulté le 18/12/2017).
- Kirschleger, F., 1857. *Flore d'Alsace et des contrées limitrophes*. Strasbourg, Paris, Deuxième volume : 1-612.
- Lombard A. & Bajon R., 2000. *Hammarbya paludosa (L.) Kuntze 1891*. In Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2006. Conservatoire botanique du bassin parisien. <http://cbnbp.mnhn.fr> (consulté le 18/12/2017).
- Muller S., 2006. *Les plantes protégées de Lorraine. Distribution, écologie, conservation*. Biotope, Mèze, 376 p.
- Tison J.-M. & De Foucault B. (coords), 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, XX + 1196 p.
- Schneider Claudia & Thomas Schneider, 2014. A propos d'une nouvelle station de *Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze* dans les Hautes Vosges. *Willemetia* **79** : 2-4.
- Schultz F.W., 1846. *Flora der Pfalz*. Speyer.

BASES DE DONNEES

Brunfels, base de données de la Société Botanique d'Alsace

Flora, base de données du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

Taxa, base de données du Conservatoire Botanique d'Alsace et du Pôle Lorrain du Futur Conservatoire Botanique National Nord Est

		Conservatoire Botanique d'Alsace 2 rue du Couvent 67 150 Erstein 03 88 64 82 56 info@conservatoirebotaniquealsace.fr	CBN Bassin Parisien Délégation Champagne-Ardenne 30 chaussée du port 51 035 Châlons-en-Champagne Cedex 03 26 65 28 24 cbnbp@mnhn.fr	Pôle lorrain du futur CBNNE Jardin botanique Jean-Marie Pelt 100 rue du Jardin Botanique 54 600 Villers-lès-Nancy 03 83 91 82 97 contact@polelorrain-cbnne.fr
--	---	---	--	---